



Formulaire de demande d'admission comme Membre Artiste

(à transmettre à l'adresse ci-dessous soit par courrier soit par Email)

Règlement d'ordre intérieur de l'UAB - asbl

Art. 1 Toute candidature de nouveau membre doit être acceptée par la commission d'admission. Après un stage de deux participations aux expositions organisées par l'UAB, la commission d'admission retiendra un avis (point positif ou négatif) à l'adhésion définitive du nouveau membre.

Nom : Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse :

Tél : Email :

Attention, les artistes assujettis à la TVA dans le cadre de leur activité artistique ne sont pas admis !!!

TECHNIQUES & SUPPORT **

Peinture : Huile / Aquarelle / Acrylique / Fusain / Pastel / ...

Support : Toile / Papier / Bois / ...

Technique : Pinceau / Couteau / Plume / Crayon / ...

Sculpture : Terre cuite / Pierre naturelle / Bois / Composite / Bronze / ...

Autre(s) discipline(s) :

VOTRE PARCOURS ARTISTIQUE

(ou joindre séparément un descriptif de max. 15 lignes)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PHOTOS A JOINDRE :

1 photo de vous, l'artiste, et 4 à 10 photos de qualité de vos œuvres les plus représentatives au format numérique (jpg) de 800 x 800 pixels minimum

** Je souhaite être repris(e) sur le site web de l'UAB : OUI / NON

** Je souhaite que ma photo portrait soit reprise sur le site web de l'UAB : OUI / NON

** Biffez les mentions inutiles

ASBL : Union des Artistes du Brabant Wallon

Chemin des Pères, 38 - B1420 Braine-l'Alleud, Belgique

Tél. : +0032 (0)2 385 05 16 / Email : expo.uab.info@gmail.com